



EDITO

LA FRANCE CHAMPIONNE DU MONDE !

La France est championne du monde de football ce dont nous nous réjouissons tous mais, elle est aussi championne du monde des impôts, tant sur les entreprises que sur les particuliers !

Depuis 1974, le poids des dépenses publiques est passé de 40 à près de 57% des richesses créées par les entreprises (PIB) mais est-ce que les Français vivent mieux pour autant ?

En 2002, les prélèvements obligatoires s'élevaient à 638 milliards d'euros pour atteindre 1038 milliards d'euros en 2017 soit une augmentation de 57% en 15 ans ! Pourquoi faire ?

Avec 1038 milliards d'euros, c'est 48,2% du PIB prélevés sur les entreprises et les particuliers tandis que c'est 40,3% en Allemagne et 23,3% en Irlande.

Les prélèvements obligatoires, sur les seules entreprises, représentent 24,3% du PIB en France tandis qu'ils ne représentent que 14% en Allemagne et 8,8% en Irlande.

Les seules cotisations sociales représentent 15% du PIB en France tandis qu'elles ne représentent que 10% en Allemagne et moins de 5% en Irlande.

En 2017, la dépense publique a représenté 56,7% du PIB tandis qu'elle ne s'élevait qu'à 43,9% en Allemagne et 26,3% en Irlande. En France, près de 57% des richesses produites par le secteur privé, sont dépensés au travers du secteur public.

La France est donc bien championne du monde des impôts parce qu'elle est championne du monde de la dépense publique et, c'est ainsi que le cercle vertueux de l'économie a été rompu !

Le cercle vertueux de l'économie, c'est celui qui permet à l'entreprise, seule créatrice de richesse, de dégager des marges pour permettre d'investir pour l'avenir, de rémunérer les actionnaires sans lesquels l'entreprise n'aurait pu voir le jour, de faire évoluer les salaires des collaborateurs qui contribuent au développement de l'entreprise.

Or, avec des écarts de prélèvements obligatoires de plus de 10% avec l'Allemagne et de près de 16% avec l'Irlande, la compétitivité des entreprises française a été mise à mal au fil des ans.

La France est le pays dans lequel on prélève le plus, on redistribue le plus mais dans lequel, le sentiment d'injustice est probablement un des plus élevé !

Dans ce contexte, l'entreprise, lieu de création des richesses, a toute sa place dans le grand débat national pour expliquer notamment comment on partage la valeur ajoutée dans l'entreprise.

Les sujets évoqués ci-dessus doivent être mis sur la table, sans pour autant opposer secteur public et secteur privé car notre pays a besoin de réformes profondes pour retrouver, au travers de ses entreprises, une vraie puissance sans dépendre de ses créanciers !

Le vrai problème est bien celui de la dépense publique, donc des impôts, et donc de la nécessaire remise à plat des missions, sur le fond et sur la forme, de l'Etat et des Collectivités.

Il ne suffit pas d'affirmer qu'il faut que le travail paye si on ne reconsidère pas l'environnement fiscal et social de celui-ci. Un smicard sait bien que le gain qu'il a à travailler est bien mince par rapport à celui qui bénéficie du RSA auquel vient s'ajouter l'APL, la CMU et toutes sortes d'aides diverses... Aujourd'hui, et malgré le CICE, décrié à tort, un salaire moyen coûte sensiblement le double du salaire net perçu par le salarié !

Alors où trouver des économies pour faire baisser la dépense publique ?

Les pistes sont nombreuses : recentrer l'action de l'Etat sur ses seules missions régaliennes, réduire le nombre de fonctionnaires dès lors que les missions de l'Etat et des Collectivités auront été redéfinies, remettre en cause le statut des fonctionnaires (Etat et Collectivités) sauf pour les fonctions régaliennes, simplifier notre système administratif notamment celui concernant les entreprises, harmoniser les régimes de retraites, mettre l'âge du départ à la retraite en adéquation avec la durée de vie, rendre l'assurance chômage beaucoup plus exigeante pour ses bénéficiaires, harmoniser les dispositions fiscales, etc.

La baisse des dépenses publiques passe aussi par la baisse des cotisations sociales qui pourrait alors se faire par un plan lissé sur plusieurs années : hausse de la rémunération nette par compensation intégrale des baisses des cotisations patronales et salariales.

Chers collègues chefs d'entreprises, la voix des entreprises doit être forte et entendue, autant que d'autres, dans le grand débat national qui vient de s'ouvrir.

Les entreprises doivent participer car, à ne pas être autour de la table, elles pourraient se retrouver au menu et en situation de tirelire pour l'Etat !

Bonne année 2019 pour vos entreprises, vous-même et vos proches.

Guy Pépin
Président MEDEF Indre

AU SOMMAIRE

ACTUALISTES MEDEF NATIONALES P. 2

Le MEDEF se dote d'une raison d'être

Le Grand Débat National

Merci l'Europe !

ACTUALITES MEDEF 36 P. 3

Soirée des Vœux 2019 du MEDEF 36

L'Indre représenté au COMEX -40 ans

Nouveaux adhérents

La maison de la Mémoire dans l'Indre

FOCUS « MANDATS » P. 4

Qu'est ce qu'un mandataire ?

Les mandats dans l'Indre

PORTRAIT ADHERENT P. 5

La parqueterie Berrichonne (FPPI)

AGENDA P.6

Président MEDEF Indre



De nouvelles recrues
au MEDEF 36 !

Carlos FONTINHA

DELEGUE GENERAL

Prises de fonctions le lundi 4 février 2019

Romane FRADET

JURISTE « DROIT SOCIAL »

Prises de fonctions le lundi 11 mars 2019

[ACTUALITES MEDEF NATIONALES]

GRAND DEBAT NATIONAL : MOBILISATION DU MEDEF

Le MEDEF National invite tous les MEDEF territoriaux à se mobiliser pour participer au Grand Débat National.

Du 15 janvier au 15 mars 2019, les MEDEF territoriaux sont invités à engager le dialogue avec les acteurs de la vie économique et sociale, les chefs d'entreprises et les citoyens.

Pendant ces deux mois d'échanges, le MEDEF souhaite que les MEDEF territoriaux participent aux débats organisés à l'initiative des maires et des élus afin de défendre la place et les valeurs de l'entreprise.



A l'occasion de la soirée des vœux 2019, Guy Pépin, Président du MEDEF Indre a annoncé qu'il participera et s'engagera dans ce Grand Débat. A ce titre, pour préparer cette échéance importante pour l'entreprise, il a convié les autres organisations patronales, les branches professionnelles et les chambres consulaires à se réunir le 4 février 2019. Cette réunion fixera le cadre des actions à mener sur notre territoire de l'Indre.

Le Président de la République rendra publique une synthèse du Grand Débat National courant avril 2019.



Lancement le 5 février 2019

Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF, Viviane Chaîne-Ribeiro et Bernard Spitz, co-présidents de la commission Europe et International du MEDEF lanceront officiellement la grande campagne « Merci l'Europe » le 5 février prochain au MEDEF.

Elle donne la parole aux entrepreneurs et met en valeur les bénéfices de l'Union Européenne pour les entreprises et pour l'emploi.

A travers cette campagne, le MEDEF :

- * rappelle les acquis de la construction européenne ;
- * affirme l'importance d'une Europe forte dans un contexte international incertain ;
- * entend contribuer au débat pour l'Europe de demain.

#MercilEurope

LE MEDEF ENGAGE SA RÉFORME ET SE DOTE D'UNE RAISON D'ÊTRE

Depuis le mois de juillet dernier, Geoffroy Roux de Bézieux et son équipe ont lancé les travaux d'une réforme de grande ampleur.

Après une phase de diagnostic partagé dans les territoires, avec les adhérents, le temps des décisions est venu.

Durant les six prochains mois, les instances du MEDEF se prononceront sur des changements de son règlement électoral, de son financement, de sa gouvernance mais aussi de son identité.

A la fin du premier semestre, cette réforme sera soumise au vote de son Assemblée générale.

Première phase de cette transformation : **la définition d'une raison d'être**. Celle-ci vient compléter la mission générale du MEDEF définie dans les statuts actuels. Ecrits il y a 20 ans, ils ne mentionnaient ni l'Europe ni le développement durable, ni la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Le Conseil exécutif et l'Assemblée permanente ont acté une raison d'être résumée ainsi : **agir ensemble pour une croissance responsable**.

« Si nous affichons cette ambition, c'est parce que nous pensons que l'entreprise a un rôle majeur à jouer dans les transformations de la société. Elle peut apporter des solutions innovantes et responsables au plus près des réalités sociales, économiques et environnementales », souligne le Président du MEDEF.

Pour appliquer cette raison d'être, le nouveau MEDEF se veut responsable et exemplaire au service de l'intérêt général, européen, prospectif, ancré dans les territoires au plus près des réalités économiques, représentatif de toutes les entreprises et engagé sur tous les sujets qui touchent la société.

15 janvier 2019

« **L'entreprise peut apporter des solutions innovantes et responsables au plus près des réalités sociales, économiques et environnementales** ».

Geoffroy Roux de Bézieux
Président du MEDEF

#croissanceresponsable

[ACTUALITES MEDEF 36]



Soirée des vœux 2019

Le 17 janvier dernier, les Présidents du MEDEF Indre, de l'UIMM Indre et de Mode Centre-Val de Loire ont reçu aux Best Western Plus de Châteauroux leurs adhérents, élus et invités.

Guy Pépin, Martine Moreau et Patrick Hervier ont présentés leurs meilleurs vœux aux personnes présentes.

La soirée s'est poursuivie autour d'un cocktail donné pour l'occasion.

Le MEDEF Indre représenté au COMEX –40 ans !

A l'issue du Conseil Exécutif du 17 septembre dernier et de l'Assemblée Permanente qui a suivi, le Président du MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux et Patrick Matin, Vice-Président, ont décidé de mettre en place une instance consultative de 45 personnalités de moins de 40 ans, le **COMEX -40 ans**.

Cette commission a pour objectif de valoriser les **jeunes entrepreneurs** des territoires et des organisations professionnelles. Véritable richesse de notre réseau, ils contribuent à donner l'image de la diversité de notre mouvement.

Les membres du COMEX -40 ans auront pour vocation d'émettre des **idées novatrices** et à proposer des **solutions innovantes** dans le cadre du projet « **nouveau MEDEF** ».



Nel-Yvon GALIU s'est porté candidat et a été retenu pour intégrer ce COMEX. Il est dirigeant de l'entreprise **REGELTEX** basée à Issoudun et adhérent à l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM 36). REGELTEX est spécialisée dans la fabrication et le développement de gants de protection composites.

DEVOIR DE MÉMOIRE

APPEL AU MECENAT DES ENTREPRISES

L'Association des Amis du Centre de Mémoire de la Présence Militaire à La Martinerie et dans l'Indre mène depuis 2015, le projet d'édifier la Maison départementale de la mémoire militaire sur le site de l'ancienne base militaire de Châteauroux-Déols. Les travaux sont en cours mais pour finaliser l'ouvrage, l'association a lancé un mécénat. Reconnue d'intérêt général depuis le 18 juin 2013, elle compte sur vous, chers adhérents, pour que ce site devienne un véritable lieu de Mémoire et animer l'esprit de Défense dans notre département.



Jean-Jacques Bérenguier - Président.
www.les-amis-du-site-militaire-de-la-martinerie.org
jjberenguier@orange.fr
06 72 69 30 40

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHERENTS



TRANSPORTS GOBIN

Chabris

Entreprise de transports routiers de marchandises.

Nathalie Gobin est gérante de l'entreprise Transports Gobin.

02 54 40 19 56
trsgobin@orange.fr

SERENY CONSEIL SAS

Châteauroux

Conseil en gestion de patrimoine.

pmarteau@serenyconseil.fr

Philippe Marteau est directeur de SERENY CONSEIL, administrateur et trésorier du MEDEF de l'Indre.

REJOIGNEZ NOUS !

Qui peut adhérer au Medef36 ?

Toutes les entreprises.

Pourquoi adhérer ?

Accéder à une plate-forme de services dans un esprit de solidarité et de convivialité.

Vous connaissez une entreprise qui pourrait nous rejoindre ?

Contactez le Medef 36 au

02 54 29 42 00

[ACTUALITES MEDEF 36]

LES MANDATS

QU'EST-CE QU'UN MANDAT ?

3 types d'instances	<ul style="list-style-type: none">• Les instances paritaires, composées à parts égales de représentants des employeurs et des salariés ;• Les instances tripartites ou quadripartites, réunissant des représentants des employeurs, des salariés et de l'administration et dans certains cas des collectivités territoriales ;• Diverses instances plus larges, regroupant des représentants du monde économique et/ou	
2 types de mandats	<ul style="list-style-type: none">• Mandats par désignation• Mandat électif	

QUEL EST LE ROLE DU MANDATAIRE ?

Qui sont les mandataires ?	Les mandataires sont des entrepreneurs, des responsables d'entreprises en activité ou jeunes retraités qui s'engagent pour représenter les entreprises dans les différentes instances de la société civile. Ils y exercent des compétences sociales, économiques, juridiques etc. Tous agissent pour l'intérêt collectif des entreprises.
Promouvoir l'esprit d'entreprendre	Les mandataires contribuent ainsi à promouvoir une certaine vision de la société, dans le respect des règles qui régissent leur statut.
Les missions générales	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la défense des intérêts communs des entreprises quelque soit leur taille ou leur secteur d'activité ;• Assurer la déclinaison territoriale aux employeurs ;• Contribuer à créer un environnement favorable aux employeurs,• Promouvoir les valeurs de l'entreprise et des entrepreneurs.

LES MANDATS DANS L'INDRE

Plus de **130 mandataires patronaux** rayonnent sur tout le territoire et interviennent dans de très nombreux domaines et instances touchant la vie de l'entreprise. Au sein d'un environnement complexe, ils sont un relais privilégié de l'expression des chefs d'entreprise.

Quelques mandats par pôle :

POLE ECONOMIE - 39 mandataires (CCI, CESER, CONTRATS DE PAYS etc.)

POLE EMPLOI FORMATION - 16 mandataires (APEC, IPT, FONGECIF, CPRI etc.)

POLE JURIDICTION - 30 mandataires (CPH, TRIBUNAL DE COMMERCE, TASS/TCI etc.)

POLE SOCIAL - 34 mandataires (CAF, URSSAF, CPAM, IDIRA etc.)

POLE LOGEMENT - 22 mandataires (ACTION LOGEMENT, SCALIS, POLYLOGIS, SIL, LHS etc.)

[PORTRAIT ADHERENT]



« Des femmes, des hommes, des parquets »

Créée en 1947, la Parqueterie Berrichonne est implantée sur la commune d'Ardentes et spécialisée dans la fabrication et la production de parquet en bois naturel. Entreprise à la pointe de l'innovation dans ce domaine d'activité, les femmes et les hommes passionnés qui composent la parqueterie ont su mettre à profit leurs expériences, leurs savoir-faire pour avancer et d'adapter face aux difficultés.

En novembre 2013, La Parqueterie Berrichonne est rebaptisée France Parquet Production Innovation (FPPI). Les deux nouveaux actionnaires salariés Dominique Bouillet, son Président et Philippe Merigot, son Directeur Général reprennent l'entreprise et font le choix de moderniser l'outil de production pour augmenter les performances et lancer des programmes innovants.

Depuis 72 ans, la Parqueterie Berrichonne devenue FPPI, est connue et reconnue pour sa solide expérience, la maîtrise de la matière noble qu'est le bois et la volonté affichée de faire naître de nouvelles tendances.

Sans cesse à la conquête de nouveaux marchés, de nouvelles stratégies commerciales et de réalisations de nouvelles gammes de parquet, FPPI affiche en 2018 une croissance de 14%. Cette réussite est le résultat du travail des quarante professionnels de l'entreprise et notamment de la vente et la production de parquets de qualité au travers de plusieurs marques sur les marchés nationaux (diffusion, prescription, construction) et internationaux.

C'est non sans mal que FPPI atteint cet objectif qui sera certainement renouvelé pour 2019. Entreprise franco-française, la parqueterie subit les contraintes exigeantes des normes et des lois imposées dans l'hexagone contrairement à certains géants mondiaux de la production de parquet. Philippe Mérigot, Directeur Général souligne que gagner en compétitivité est un défi quotidien pour ses équipes. Les charges patronales élevées, la massification du marché et les coûts de transformation font partis des freins qui impactent la négociation des prix et la capacité de rester compétitif sur le marché. Il en résulte un écart du prix du produit fini allant de 10 à 25%.

Le principal défi pour FPPI, société à taille humaine, est de faire face à ses concurrents directs qui sont majoritairement de grands groupes belges, allemands et chinois. La parqueterie a le projet d'ouvrir ses ventes à la grande distribution et aux négociants en parquet. À noter qu'aujourd'hui, la stratégie de l'entreprise est de profiter de son savoir-faire et de son parc de machines à la pointe de la technologie pour répondre à une demande grandissante focalisée sur une production rapide, de qualité, sur des grands volumes. Le parquet haut de gamme n'est plus un argument notable de vente pour un industriel français du parquet comme FPPI.



FOCUS

Afin d'élargir sa cible et de répondre aux différentes demandes du marché, FPPI a pris l'initiative de développer une nouvelle marque s'ajoutant à l'historique Parqueterie Berrichonne. **Nature Parquet** est une marque qui s'axe autour d'une offre disponible à tout moment sur plan du stock et se veut être une véritable démarche de service.

Nature Parquet, est une gamme de produits porteuse de valeurs saines pour l'homme et dans le respect de la gestion durable de la nature, au plus près des clients, souvent noyés dans un flux d'informations trop lourd.



Remerciements à Philippe Mérigot - Directeur Général et Audrey Rabottin - Service « Communication et Marketing »

[AGENDA - JANVIER 2019]

PRESIDENT - Guy Pépin

- 4 SCALIS - Soirée des vœux 2019 - La Châtre
- 7 SCALIS - Soirée des vœux 2019 - Ardentes
- 8 Déjeuner Indre Initiative - Châteauroux
- 9 Commission Logement
Soirée des vœux 2019 - Mairie de Déols
SCALIS - Commission Attribution Logement (36-18)
SCALIS - Commission d'Appel d'Offre
- 10 Rendez-vous avec Michel HETROY
Président EPCI Châtillonnais en Berry
Soirée des vœux 2019 - Conseil Départemental de l'Indre
- 11 Soirée des vœux 2019 - Mairie de Saint-Maur
- 14 MEDEF - Commission Adhérents (visioconférence)
MEDEF - Soirée des vœux 2019
- 15 MEDEF - Assemblée Permanente
- 17 Soirée des vœux 2019
MEDEF 36 / UIMM 36 / Mode Centre Val de Loire - Châteauroux
- 18 Réunion 2000 Emplois 2000 Sourires - Châteauroux Agglo
Rendez-vous Lionel MURIAS
Président de l'Association des juges du Tribunal de Commerce de Châteauroux
Inauguration DSDEN Indre - Cité administrative Châteauroux
- 23 Rendez-vous Philippe GIRAULT
Responsable « Communication » - La Nouvelle République
- 24 Conseil des Prud'hommes - Châteauroux
Audience de rentrée
Soirée des vœux 2019 - Mairie d'Issoudun
- 25 Rendez-vous Gilles DE JACQUELOT et Jean-Noël COUILLARD
Crédit Agricole Centre-Ouest
Tribunal de Commerce de Châteauroux
Audience de rentrée
Soirée des vœux 2019 - Mairie de Montgivray
- 28 SCALIS - Commission d'Appel d'Offre
- 30 SCALIS - Commission Attribution Logement (36-18)
SCALIS - Commission d'Appel d'Offre
SCALIS - Comité d'Engagement
Réunion 2000 Emplois 2000 Sourires - Châteauroux Agglo
- 31 MEDEF Centre-Val de Loire - APST Cher à Bourges
Réunion du Bureau

MEDEF de l'Indre
9, rue des Ingrains
36 000 Châteauroux
02 54 29 42 00
contact@medef-indre.com



Directeur de la publication
Guy Pépin

Comité de rédaction
Nadine Chardon - Jean-François Mamert